



SCOT Maurienne Enquête publique du 16/09 au 19/10/2019

Déposition complémentaire de FNE Savoie

M. le Président de la commission d'enquête

L'association FNE Savoie (anciennement FRAPNA Savoie) a déposé, le 30/09/2019, un avis sur le SCOT Maurienne. Avis commun avec FNE AURA.

Dans cet avis du 30/09/2019, l'UTN n°4 création d'un Club Med à Valloire avait été « classée » dans les UTN à « avis réservés et sous conditions ».

Les réserves avancées contre cet UTN étaient au nombre de 10 (pages 35 à 41). Le nombre de ces « recommandations » montre déjà l'importance des réserves émises contre ce projet.

Poursuivant la réflexion sur ce projet FNE Savoie considère aujourd'hui que ce projet est inacceptable en particulier car il contredit la vocation de station village de Valloire.

Aussi le projet UTN n°4 création d'un Club Med à Valloire est pour FNE Savoie à ranger dans les UTN à retirer du SCOT Maurienne.

Pour FNE Savoie, Le Président, Richard Eynard-Machet

Document envoyé par mail et remis de la main à la main au commissaire enquêteur en mairie de La Chambre.

France Nature Environnement Savoie

Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement 26 passage Sébastien Charléty 73000 CHAMBERY 04 79 85 31 79 / savoie@fne-aura.org